



# Assemblée générale

Distr. générale  
7 septembre 2010  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Quinzième session

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

### Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,  
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

### Note du secrétariat\*

1. Dans sa résolution 13/3 intitulée «Groupe de travail à composition non limitée sur un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications», le Conseil des droits de l'homme a prié le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de mettre à jour et de publier le rapport du Secrétaire général sur l'étude comparative des procédures et méthodes de communication et d'enquête existantes en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et dans le système des Nations Unies, publiée le 22 novembre 2004 (E/CN.4/2005/WG.23/2), et de le présenter au Conseil à sa quinzième session.

2. Le Haut-Commissariat s'emploie à mettre à jour le rapport afin qu'il puisse être soumis au Groupe de travail à composition non limitée à sa deuxième session, qui doit se tenir du 6 au 10 décembre 2010. Le Haut-Commissaire présentera au Conseil, au plus tard à sa dix-septième session, le rapport du Secrétaire général mis à jour ainsi que le rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur les travaux de sa deuxième session.

---

\* Soumission tardive.